



Le 7 novembre 2024

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2024

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre 2024.

Faits saillants du troisième trimestre 2024

- Augmentation nette de 132 100 lignes en téléphonie mobile, la croissance trimestrielle la plus élevée de notre histoire, nous permettant ainsi de franchir le cap des 4 000 000 de lignes en sans-fil, ainsi qu'une augmentation nette de 11 800 clients aux services d'accès Internet.
- Grâce à une gestion disciplinée de tous ses coûts se traduisant par une capacité continue à produire des flux de trésorerie toujours croissants, Québecor a dégagé des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 546,2 M\$, en hausse de 10,1% sur le troisième trimestre de 2023.
- L'augmentation de nos flux de trésorerie nous a permis de réduire notre dette nette consolidée de plus de 170 M\$ lors du troisième trimestre 2024, ce qui a encore amélioré notre ratio d'endettement net consolidé, qui a atteint 3,36x au 30 septembre 2024, soit le plus bas ratio parmi les fournisseurs de services de télécommunications filaires et sans-fil au Canada.
- Au cours du troisième trimestre, Québecor a racheté et annulé 1 260 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 41,1M\$.
- Le dividende trimestriel de \$0,325 par action se traduit par un taux de rendement du dividende de 3,7% au 30 septembre 2024 et un taux de distribution des flux de trésorerie libres de près de 30%, tout au bas de la fourchette souhaitée, soit entre 30% et 50%.
- Au troisième trimestre 2024, Québecor a enregistré des revenus de 1,39 G\$, en baisse de 25,7 M\$ (-1,8 %) et un BAIIA ajusté¹ de 594,1 M\$, en baisse de 30,3 M\$ (-4,9 %), principalement attribuable à la hausse marquée de 25,8 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions.
- Le secteur Télécommunications a affiché, pour sa part, une baisse de 26,9 M\$ (-2,2 %) de ses revenus, notamment liés aux services filaires, qui, grâce à un contrôle serré et une réduction continue de ses frais d'exploitation, s'est traduit par une légère diminution de son BAIIA ajusté de 3,6 M\$ (-0,6 %). Des investissements accrus de 13,1 M\$ liés au plan d'expansion à l'échelle du Canada ont mené à une baisse de 16,7 M\$ (-3,7 %) de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés².
- Le 29 août 2024, Vidéotron a annoncé qu'un sondage conduit par Léger, entre le 5 et le 15 août 2024, révélait que Vidéotron était considérée à nouveau par la population québécoise comme étant l'entreprise de télécommunications offrant la meilleure qualité de service client au Québec en 2024. Étant citée près de deux fois plus que sa plus proche concurrente, Vidéotron réaffirme ainsi son statut de leader en matière de service à la clientèle.

¹ Voir « Définitions – BAIIA ajusté ».

² Voir « Définitions – Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ».

- Le 26 septembre 2024, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a annoncé l'agrandissement de la zone d'abonnement à ses services sans fil en Gaspésie et sur la Côte-Nord, en plus de solidifier sa présence dans le Bas-Saint-Laurent grâce à son territoire de desserte élargi. Les résidents de Sept-Îles, de Baie-Comeau, de Port-Cartier, de Gaspé, de Matane, de Chandler, de Rimouski, d'Amqui et de Sayabec, entre autres, peuvent dorénavant s'abonner aux services sans fil de Vidéotron.
- Le 5 septembre 2024, Fizz a annoncé l'agrandissement de son territoire de desserte avec l'ajout de nouvelles zones d'abonnement en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec, ce qui permet désormais à 2,2 millions de Canadiennes et de Canadiens additionnels d'avoir accès à l'univers 100 % numérique de Fizz.
- Le 2 octobre 2024, Québecor, par l'entremise de sa division Québecor Affichage, a procédé à l'acquisition des activités d'affichage publicitaire pancanadiennes de Média Groupe inc. (« Média Groupe »), NEO-OOH, qui ont été regroupées sous Québecor Affichage Neo inc. (« Québecor Affichage Neo »). La Société offrira ainsi plus de 17 000 faces publicitaires à travers le Canada, au bénéfice de ses partenaires-annonceurs, en comptant dorénavant sur une nouvelle force de frappe unifiée, qui vient compléter l'offre publicitaire multiplateforme globale de Québecor.
- Le 4 novembre 2024, Vidéotron a annoncé le prix de ses billets de premier rang d'un capital global de 700 M\$ US portant intérêt à 5,7 %, ou 5,1 % en prenant compte les swaps sur devises, et échéant le 15 janvier 2035. La clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 8 novembre 2024. Vidéotron a l'intention d'utiliser le produit net, ainsi que des tirages sur sa facilité de crédit rotatif, pour rembourser intégralement son prêt à terme de tranche A de 700,0 M\$ échéant en octobre 2025, et pour le remboursement intégral de ses billets de premier rang de 375,0 M\$ portant intérêt à 5,750 % et échéant en 2026.

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor :

« Québecor a franchi un jalon important au troisième trimestre 2024, alors que ses marques Vidéotron, Freedom Mobile et Fizz ont dépassé globalement le cap des 4 000 000 de lignes en téléphonie mobile. Comme en témoignent les hausses respectives en sans-fil de plus de 132 000 lignes au troisième trimestre et de près de 352 000 lignes lors des douze derniers mois, la Société continue de démontrer pleinement sa capacité à gagner des parts de marché sur l'ensemble du territoire desservi, tout en consolidant davantage sa position de quatrième grand joueur des télécommunications au Canada.

Portée par la volonté de permettre à un plus grand nombre de Québécoises et de Québécois d'avoir accès à ses services exceptionnels et à des forfaits à prix compétitifs, Vidéotron a agrandi la zone d'abonnement à ses services sans fil en Gaspésie et sur la Côte-Nord, tout en solidifiant sa présence dans le Bas-Saint-Laurent. De plus, toujours engagée à innover et à bonifier son offre, Vidéotron a ajouté 45 nouvelles destinations, sans coût additionnel, à son forfait mobile Canada-International, portant ainsi à 66 le nombre total de destinations couvertes par ce forfait inédit au Québec. Pour sa part, Fizz a poursuivi son expansion à l'échelle canadienne avec l'ajout de nouvelles zones d'abonnement en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Plus de 2,2 millions de Canadiennes et de Canadiens additionnels peuvent désormais accéder aux offres sans fil sur mesure, innovantes et hautement concurrentielles de Fizz.

C'est avec une fierté sans cesse renouvelée que Vidéotron maintient son avance considérable sur la concurrence quant à la qualité de son service à la clientèle. Réalisé entre le 5 et le 15 août dernier, un sondage conduit par Léger a révélé que Vidéotron a été citée presque deux fois plus souvent que sa plus proche concurrente en tant qu'entreprise de télécommunications offrant la meilleure qualité de service client au Québec en 2024.

Cherchant constamment à améliorer l'expérience client, Vidéotron a lancé illico+, en octobre 2024, soit une nouvelle plateforme unique de vidéo sur demande par abonnement destinée aux francophones de l'ensemble du Canada. Résultant de la fusion entre Club illico et Vrai, illico+ propose un imposant catalogue comprenant plus de 8 500 contenus, auxquels s'ajouteront plus de 1 800 nouveaux titres en 2025. Nous poursuivons ainsi notre engagement d'investir dans les productions originales québécoises et d'offrir les meilleurs contenus internationaux en français.

Par ailleurs, nous saluons la décision rendue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») concernant les tarifs d'itinérance sans fil. Depuis trop longtemps, le « Big 3 » profite d'une situation préjudiciable pour la population canadienne en bénéficiant de prix réglementés et qualifiés, à juste titre, de « trop élevés » par le CRTC, qui demande aux grandes entreprises de téléphonie mobile de prendre des mesures immédiates pour offrir des options d'itinérance abordables. Il est important de souligner que le Canada demeure l'un des pays occidentaux où le coût de l'itinérance est le plus élevé. En revanche, nous devons souligner que la décision du CRTC sur l'accès aux réseaux Internet fibre (FTTH) est pour sa part très décevante. Nous comptons sur une décision tenant compte des réalités du marché afin de pouvoir offrir aux clients de Freedom une tarification leur permettant de diminuer leur facture de télécommunications, comme nous le faisons en mobilité depuis près de 18 mois. D'ailleurs, le Bureau de la Concurrence, dans la décision lors de l'acquisition de Shaw Communications Inc. par Rogers Communications Inc., avait souligné la difficulté accrue pour un fournisseur de services de télécommunications mobiles sans accès à un réseau filaire, de bien desservir sa

clientèle et l'ensemble de la population canadienne. Malheureusement, la tarification intérimaire énoncée par le CRTC ne nous donne aucune marge de manœuvre et freinera la mise en place d'une saine concurrence dans le marché de l'Internet par fibre au détriment de tous les Canadiens.

Au cours du troisième trimestre 2024, la performance de Groupe TVA illustre à nouveau le contexte difficile dans lequel nous évoluons. Groupe TVA a enregistré une diminution de 4,3 M\$ de son BAIIA ajusté, qui reflète notamment la baisse en continu des revenus publicitaires des activités de télévision. Alors que nous continuons à mettre en place les mesures du plan de réorganisation annoncé en novembre 2023 pour réduire nos frais d'exploitation, les économies engendrées par ce plan lors du troisième trimestre 2024 ont malheureusement été contrebalancées, en grande partie, par l'application de la nouvelle taxe fédérale de 3 % sur les services numériques. Devant viser initialement les grandes entreprises numériques étrangères afin qu'elles contribuent à notre système canadien, cette taxe inacceptable et inéquitable doit être révisée par le gouvernement afin d'exclure les entreprises canadiennes qui payent déjà leurs taxes et impôts au Canada et qui contribuent largement au système de radiodiffusion.

Reflétant la grande fidélité de nos auditoires et la qualité de nos contenus, Groupe TVA continue de détenir les parts de marché les plus importantes au Québec, atteignant 39,0 parts au troisième trimestre 2024. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques LCN, qui demeure la chaîne spécialisée la plus regardée au Québec, a enregistré une croissance importante de 0,8 part au cours de cette période, résultant en grande partie de sa couverture exceptionnelle de la campagne électorale américaine. Le Réseau TVA a diffusé, au cours du troisième trimestre 2024, 15 des 30 émissions les plus regardées au Québec. Depuis le début de la programmation d'automne, Groupe TVA poursuit sur sa lancée en rejoignant chaque semaine 5,4 millions de Québécoises et de Québécois, soit 71 % de la population.

En octobre 2024, nous avons fait l'acquisition des activités d'affichage publicitaire pancanadiennes de Média Groupe, NEO-OOH, ce qui nous propulse en tant qu'acteur clé dans le domaine de l'affichage au Canada. Regroupée sous notre division Québecor Affichage Neo, cette transaction nous permet d'élargir notre offre publicitaire multiplateforme globale, qui compte dorénavant plus de 17 000 faces publicitaires à l'échelle du pays.

Au troisième trimestre 2024, Québecor a enregistré des baisses de 1,8 % de ses revenus consolidés, de 4,9 % de son BAIIA ajusté, principalement en raison de la hausse importante de la charge de rémunération à base d'actions, et de 9,8 % de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés, reflétant ses investissements accrus dans ses réseaux. En revanche, nous avons réussi à augmenter nos flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de plus de 10 % à 546,2 M\$, ce qui démontre que notre saine gestion se traduit par une capacité continue à générer des flux de trésorerie importants. Sur la base de liquidités disponibles ayant atteint 2,34 G\$ au 30 septembre 2024, nous disposons d'une grande flexibilité financière. De plus, grâce à la gestion disciplinée de nos coûts d'exploitation, nous avons pu réduire notre dette nette consolidée de plus de 170 M\$ lors du troisième trimestre 2024, ce qui a permis de continuer à améliorer notre ratio d'endettement net consolidé, qui a atteint 3,36x au 30 septembre 2024, soit le plus bas ratio parmi les fournisseurs de services de télécommunications filaires et sans-fil au Canada.

Animée par notre volonté de contribuer au bien-être de nos communautés et attentive aux défis que peut poser le logement pour les aînés plus vulnérables, Vidéotron a conclu un partenariat avec l'organisme Mission Unitaînés. L'entreprise offrira ainsi une contribution totalisant plus de 500 000 \$, soit un don de 300 000 \$ en espèce et l'équivalent de 200 000 \$ en services de télécommunication, pour l'aménagement et la connectivité de six nouvelles résidences pour personnes âgées à faible revenu dans autant de villes différentes. C'est avec grand plaisir que nous aidons Mission Unitaînés à atteindre son objectif de permettre aux aînés d'ici de vieillir chez eux, en toute sérénité, sans égard à leur situation financière, et de contribuer au mieux-être de ces personnes en leur donnant la possibilité de rester connectées plus facilement à leurs proches.

Enfin, nous maintenons résolument le cap sur nos plans de croissance, qui s'appuient sur la gestion rigoureuse de nos investissements et de nos liquidités. Bénéficiant d'une grande solidité financière, d'une équipe hors pair et d'une stratégie claire, nous poursuivons notre expansion à l'échelle canadienne avec la grande discipline qui nous caractérise, afin de réaliser nos objectifs de création de valeur au bénéfice de nos parties prenantes. »

Mesures non normalisées selon les IFRS

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société, dans ce communiqué, sont présentées dans la section « Définitions ».

Tableau financier

Tableau 1

Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2024	2023	2024	2023	
Résultats					
Revenus :					
Télécommunications	1 203,2	\$ 1 230,1	\$ 3 569,6	\$ 3 356,3	\$
Média	155,1	166,0	508,3	517,1	
Sports et divertissement	64,0	59,7	156,1	157,0	
Intersectoriels	(32,6)	(40,4)	(94,6)	(100,9)	
	1 389,7	1 415,4	4 139,4	3 929,5	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :					
Télécommunications	585,9	589,5	1 769,5	1 671,3	
Média	14,7	21,0	16,9	(5,9)	
Sports et divertissement	11,7	14,4	16,6	20,8	
Siège social	(18,2)	(0,5)	(24,5)	(13,8)	
	594,1	624,4	1 778,5	1 672,4	
Amortissement	(232,9)	(238,8)	(706,7)	(677,9)	
Frais financiers	(100,6)	(109,8)	(317,6)	(301,4)	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	–	13,4	15,5	3,7	
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(5,1)	(10,0)	(14,3)	(28,9)	
Impôts sur le bénéfice	(65,6)	(70,1)	(191,3)	(174,0)	
Bénéfice net	189,9	\$ 209,1	\$ 564,1	\$ 493,9	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	189,0	\$ 209,3	\$ 569,8	\$ 504,3	\$
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	192,2	202,3	560,4	520,6	
Par action de base :					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,81	0,91	2,46	2,18	
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	0,82	0,88	2,42	2,25	

Tableau 1 (suite)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Dépenses en immobilisations :				
Télécommunications	148,8	\$ 135,7	\$ 443,8	\$ 376,3
Média	8,2	3,5	25,4	6,7
Sports et divertissement	1,5	2,2	4,8	4,8
Siège social	0,3	0,6	0,5	0,9
	158,8	142,0	474,5	388,7
Acquisitions de licences de spectre	–	–	298,9	9,9
Flux de trésorerie :				
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :				
Télécommunications	437,1	453,8	1 325,7	1 295,0
Média	6,5	17,5	(8,5)	(12,6)
Sports et divertissement	10,2	12,2	11,8	16,0
Siège social	(18,5)	(1,1)	(25,0)	(14,7)
	435,3	482,4	1 304,0	1 283,7
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ¹	374,0	356,2	817,4	726,1
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	546,2	496,2	1 326,6	1 126,5
			30 sept. 2024	31 déc. 2023
Bilan				
Espèces et quasi-espèces			54,4	\$ 11,1
Fonds de roulement			(18,7)	(1 125,6)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés			33,1	110,8
Actif total			12 836,7	12 741,3
Emprunts bancaires			12,6	9,6
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)			7 565,1	7 668,2
Obligations locatives (court et long terme)			393,2	376,2
Déventures convertibles, y compris les dérivés incorporés			–	165,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			2 171,4	1 726,9
Capitaux propres			2 280,5	1 837,7
Ratio d'endettement net consolidé¹			3,36x	3,39x

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023

Revenus de 1,39 G\$, en baisse de 25,7 M\$ (-1,8 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (26,9 M\$ ou -2,2 % des revenus du secteur) et Média (10,9 M\$ ou -6,6 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (4,3 M\$ ou 7,2 %).

BAIIA ajusté de 594,1 M\$, en baisse de 30,3 M\$ (-4,9 %).

- Baisse dans les secteurs Média (6,3 M\$ ou -30,0 % du BAIIA ajusté du secteur), Télécommunications (3,6 M\$ ou -0,6 %) et Sports et divertissement (2,7 M\$ ou -18,8 %) et écart défavorable au siège social (17,7 M\$). Ces baisses s'expliquent, entre autres, par la hausse de 25,8 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, en lien avec la variation importante de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 189,0 M\$ (0,81 \$ par action de base) au troisième trimestre 2024, contre 209,3 M\$ (0,91 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une baisse de 20,3 M\$ (0,10 \$ par action de base).

- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la baisse de 30,3 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart défavorable de 13,4 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 13,1 M\$ sans incidence fiscale.
- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la baisse de 9,2 M\$ liée aux frais financiers ;
 - la diminution de 5,9 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - la baisse de 4,9 M\$ liée à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres ;
 - la diminution de 4,5 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 192,2 M\$ (0,82 \$ par action de base) au troisième trimestre 2024, contre 202,3 M\$ (0,88 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une baisse de 10,1 M\$ (0,06 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 435,3 M\$, en baisse de 47,1 M\$ (-9,8 %) au troisième trimestre 2024, expliquée par la diminution de 30,3 M\$ du BAIIA ajusté et la hausse de 16,8 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 546,2 M\$, en hausse de 50,0 M\$ (10,1 %) au troisième trimestre 2024, expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la baisse du BAIIA ajusté.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et 2023

Revenus de 4,14 G\$, en hausse de 209,9 M\$ (5,3 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (213,3 M\$ ou 6,4 % des revenus du secteur), expliquée surtout par la contribution de Freedom Mobile Inc. (« Freedom »).
- Diminution dans les secteurs Média (8,8 M\$ ou -1,7 %) et Sports et divertissement (0,9 M\$ ou -0,6 %).

BAIIA ajusté de 1,78 G\$, en hausse de 106,1 M\$ (6,3 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (98,2 M\$ ou 5,9 % du BAIIA ajusté du secteur), principalement liée à la contribution de Freedom, et écart favorable dans le secteur Média (22,8 M\$), principalement attribuable à l'impact favorable rétroactif de 10,2 M\$ d'une entente sur les redevances pour la chaîne spécialisée LCN, combiné à l'effet du volume d'activités à la hausse dans les services cinématographiques et audiovisuels.
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (4,2 M\$ ou -20,2 %) et écart défavorable au siège social (10,7 M\$), expliqués principalement par une hausse de la charge de rémunération à base d'actions.

- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 15,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2024, par rapport à la même période de 2023.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 569,8 M\$ (2,46 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 504,3 M\$ (2,18 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 65,5 M\$ (0,28 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 106,1 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 14,6 M\$ lié à la restructuration, frais d'acquisition et autres ;
 - l'écart favorable de 11,8 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, sans incidence fiscale.
- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la hausse de 28,8 M\$ des frais d'amortissement ;
 - la hausse de 17,3 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'augmentation de 16,2 M\$ liée aux frais financiers ;
 - l'écart favorable de 4,7 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 560,4 M\$ (2,42 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 520,6 M\$ (2,25 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 39,8 M\$ (0,17 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,30 G\$, en hausse de 20,3 M\$ (1,6 %), expliquée par l'augmentation de 106,1 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 85,8 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 1,33 G\$, en hausse de 200,1 M\$ (17,8 %), expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté et par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, contrebalancés en partie par la hausse des impôts exigibles et par la hausse de la portion monétaire des frais financiers.

Activités de financement

Le 4 novembre 2024, Vidéotron a annoncé le prix de ses billets de premier rang d'un capital global de 700 M\$ US portant intérêt à 5,7 %, ou 5,1 % en prenant compte les swaps sur devises, et échéant le 15 janvier 2035. La clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 8 novembre 2024. Vidéotron a l'intention d'utiliser le produit net, ainsi que des tirages sur sa facilité de crédit rotatif, pour rembourser intégralement son prêt à terme de tranche A de 700,0 M\$ échéant en octobre 2025, et pour le remboursement intégral de ses billets de premier rang de 375,0 M\$ portant intérêt à 5,750 % et échéant en 2026.

Capital-actions

Rachat d'actions

Le 7 août 2024, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1er août 2024. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2024 et le 14 août 2025, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 9 août 2024, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2024 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats

seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Au cours des neuf premiers mois de 2024, la Société a racheté et annulé 2 200 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 68,8 M\$ (236 100 actions catégorie B au cours des neuf premiers mois de 2023 pour une contrepartie totale en espèces de 7,1 M\$).

Émission d'actions

Le 25 juin 2024, la Société a racheté toutes ses débetures convertibles 4,0 % en circulation d'un montant en capital total de 150,0 M\$. Conformément aux modalités des débetures, la Société a choisi de régler le rachat en actions et a, par conséquent, émis et remis aux porteurs 5 161 237 actions catégorie B.

Acquisition

Le 3 avril 2023, Vidéotron a acquis Freedom auprès de Shaw Communications Inc. Vidéotron a payé 2,07 G\$ en espèces et a assumé certains passifs, principalement des obligations locatives. L'acquisition inclut toute la clientèle des services sans fil et Internet de la marque Freedom ainsi que l'infrastructure, le spectre et les points de vente qui lui appartiennent.

Dividendes déclarés

Le 6 novembre 2024, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,325 \$ par action sur les actions de catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 17 décembre 2024 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 22 novembre 2024. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et à son équivalent provincial.

Licences de spectre

Le 29 mai 2024, Vidéotron a acquis 305 blocs de spectre de la bande de 3 800 MHz à l'échelle du pays pour un prix total de 298,9 M\$ (59,8 M\$ ont été payés en janvier 2024 et 239,1 M\$ ont été payés en mai 2024). Environ 61 % des 305 blocs de spectre sans fil se trouvent à l'extérieur du Québec, principalement dans le sud de l'Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du troisième trimestre 2024 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor qui sont disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 7 novembre 2024, à 11 h (HNE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le troisième trimestre 2024, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 55218#. La téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi. Ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette conférence téléphonique pourront avoir accès à une version enregistrée (en anglais seulement) en composant le 1 877 293-8133, code d'accès 55218# et code d'accès de l'enregistrement 0114601#. Cette version enregistrée sera disponible jusqu'au 5 février 2025.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la possibilité que la Société soit incapable de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires, incluant sans s'y limiter, l'expansion géographique des activités de télécommunications et la réorganisation de Groupe TVA, la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et des prix des produits et services

offerts par les concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à fidéliser les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, la capacité de Québecor à pénétrer de nouveaux marchés hautement concurrentiels et l'exactitude des estimations de la taille des marchés potentiels, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques liés aux interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseaux, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou d'autres crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays, les risques liés aux mesures d'urgence mises en œuvre par divers gouvernements, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés à un jugement ou un règlement défavorable d'un litige, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique.

S'ajoutant à ces risques, les risques liés à l'acquisition de Freedom et à la stratégie d'expansion en dehors du Québec, y compris la capacité de Québecor à intégrer avec succès les activités de Freedom à la suite de l'acquisition et à réaliser les synergies, et les risques liés aux passifs ou coûts potentiels non connus associés à l'acquisition de Freedom. De même, les avantages et les effets prévus de l'acquisition de Freedom pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus ou ne pas se concrétiser du tout, et les coûts d'opérations et investissements requis dans l'avenir pourraient être différents de ce qui est prévu. De plus, des litiges imprévus ou d'autres procédures réglementaires associés à l'acquisition de Freedom pourraient entraîner des changements dans les paramètres de la transaction. Enfin, les impacts des investissements importants et récurrents qui seront requis dans les nouveaux marchés de Freedom ou de Vidéotron, en tant qu'ERMV ou autres, pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement avec les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans ces marchés, y compris le fait que les activités post-acquisition de Vidéotron continueront de faire face aux mêmes risques auxquels Vidéotron fait face actuellement, mais feront également face à des risques accrus liés à de nouvelles régions géographiques et de nouveaux marchés.

Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 7 novembre 2024 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur X : <www.x.com/Quebecor>

Source :

Hugues Simard
Chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, frais d'acquisition et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	585,9 \$	589,5 \$	1 769,5 \$	1 671,3 \$
Média	14,7	21,0	16,9	(5,9)
Sports et divertissement	11,7	14,4	16,6	20,8
Siège social	(18,2)	(0,5)	(24,5)	(13,8)
	594,1	624,4	1 778,5	1 672,4
Amortissement	(232,9)	(238,8)	(706,7)	(677,9)
Frais financiers	(100,6)	(109,8)	(317,6)	(301,4)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	—	13,4	15,5	3,7
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(5,1)	(10,0)	(14,3)	(28,9)
Impôts sur le bénéfice	(65,6)	(70,1)	(191,3)	(174,0)
Bénéfice net	189,9 \$	209,1 \$	564,1 \$	493,9 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, frais d'acquisition et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	192,2 \$	202,3 \$	560,4 \$	520,6 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	–	13,4	15,5	3,7
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(5,1)	(10,0)	(14,3)	(28,9)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	1,5	1,3	5,2	6,4
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,4	2,3	3,0	2,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	189,0 \$	209,3 \$	569,8 \$	504,3 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 4 et 5 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 4
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)				
Télécommunications	585,9 \$	589,5 \$	1 769,5 \$	1 671,3 \$
Média	14,7	21,0	16,9	(5,9)
Sports et divertissement	11,7	14,4	16,6	20,8
Siège social	(18,2)	(0,5)	(24,5)	(13,8)
	594,1	624,4	1 778,5	1 672,4
Moins				
Dépenses en immobilisations ¹ :				
Télécommunications	(148,8)	(135,7)	(443,8)	(376,3)
Média	(8,2)	(3,5)	(25,4)	(6,7)
Sports et divertissement	(1,5)	(2,2)	(4,8)	(4,8)
Siège social	(0,3)	(0,6)	(0,5)	(0,9)
	(158,8)	(142,0)	(474,5)	(388,7)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés				
Télécommunications	437,1	453,8	1 325,7	1 295,0
Média	6,5	17,5	(8,5)	(12,6)
Sports et divertissement	10,2	12,2	11,8	16,0
Siège social	(18,5)	(1,1)	(25,0)	(14,7)
	435,3 \$	482,4 \$	1 304,0 \$	1 283,7 \$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Dépenses en immobilisations	(158,8) \$	(142,0) \$	(474,5) \$	(388,7) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(13,4)	2,0	(35,2)	(12,5)
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(172,2) \$	(140,0) \$	(509,7) \$	(401,2) \$

Tableau 5

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 4	435,3	482,4	1 304,0	1 283,7
Plus (moins)				
Portion monétaire des frais financiers	(98,2)	(107,5)	(310,5)	(295,2)
Portion monétaire liée à la restructuration, frais d'acquisition et autres	(4,6)	(1,4)	(13,5)	(21,7)
Impôts exigibles	(55,3)	(55,7)	(202,1)	(180,8)
Autres	(0,4)	1,7	2,4	4,0
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	110,6	34,7	72,3	(51,4)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(13,4)	2,0	(35,2)	(12,5)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	374,0	356,2	817,4	726,1
Plus (moins)				
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	172,2	140,0	509,7	401,2
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	–	–	(0,5)	(0,8)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	546,2	496,2	1 326,6	1 126,5

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québec. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québec.

Tableau 6**Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2024		31 déc. 2023	
Dettes à long terme totale¹	7 565,1	\$	7 668,2	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	393,2		376,2	
Emprunts bancaires	12,6		9,6	
Instruments financiers dérivés ³	(33,1)		(110,8)	
Espèces et quasi-espèces	(54,4)		(11,1)	
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débetures convertibles	7 883,4		7 932,1	
Divisée par :				
BALIA ajusté sur 12 mois ⁴	2 343,9	\$	2 337,1	\$
Ratio d'endettement net consolidé⁴	3,36x		3,39x	

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Passif à court terme et à long terme.

³ Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

⁴ Sur une base pro forma au 31 décembre 2023 utilisant le BALIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Revenus	1 389,7	1 415,4	4 139,4	3 929,5
Coûts liés au personnel	195,1	182,3	571,5	557,3
Achats de biens et services	600,5	608,7	1 789,4	1 699,8
Amortissement	232,9	238,8	706,7	677,9
Frais financiers	100,6	109,8	317,6	301,4
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	(13,4)	(15,5)	(3,7)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	5,1	10,0	14,3	28,9
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	255,5	279,2	755,4	667,9
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	55,3	55,7	202,1	180,8
Différés	10,3	14,4	(10,8)	(6,8)
	65,6	70,1	191,3	174,0
Bénéfice net	189,9	209,1	564,1	493,9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux				
Actionnaires	189,0	209,3	569,8	504,3
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9	(0,2)	(5,7)	(10,4)
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base	0,81	0,91	2,46	2,18
Dilué	0,81	0,84	2,46	2,14
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	234,3	230,9	231,9	230,9
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	234,7	236,2	232,3	236,2

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net	189,9	\$ 209,1	\$ 564,1	\$ 493,9
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	(15,2)	20,3	(21,0)	47,8
Impôts différés	4,7	(4,8)	4,6	(9,9)
Perte sur conversion de participations dans des entreprises associées étrangères	(0,7)	(0,2)	(2,6)	(9,9)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
(Perte) gain sur réévaluation	(5,7)	-	58,0	-
Impôts différés	1,5	-	(15,2)	-
Instrument de capitaux propres :				
(Perte) gain sur réévaluation d'un instrument de capitaux propres	(3,8)	(1,3)	(0,1)	0,1
Impôts différés	0,5	0,1	-	-
	(18,7)	14,1	23,7	28,1
Résultat global	171,2	\$ 223,2	\$ 587,8	\$ 522,0
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	169,9	\$ 223,4	\$ 589,3	\$ 532,4
Participations ne donnant pas le contrôle	1,3	(0,2)	(1,5)	(10,4)

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 30 septembre 2024

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 203,2	\$ 155,1	\$ 64,0	\$ (32,6)	\$ 1 389,7
Coûts liés au personnel	121,3	42,2	12,1	19,5	195,1
Achats de biens et services	496,0	98,2	40,2	(33,9)	600,5
BAlIA ajusté ¹	585,9	14,7	11,7	(18,2)	594,1
Amortissement					232,9
Frais financiers					100,6
Restructuration, frais d'acquisition et autres					5,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					255,5
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	161,7	\$ 8,7	\$ 1,5	\$ 0,3	\$ 172,2

Trois mois terminés le 30 septembre 2023

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 230,1	\$ 166,0	\$ 59,7	\$ (40,4)	\$ 1 415,4
Coûts liés au personnel	123,7	44,6	9,7	4,3	182,3
Achats de biens et services	516,9	100,4	35,6	(44,2)	608,7
BAlIA ajusté ¹	589,5	21,0	14,4	(0,5)	624,4
Amortissement					238,8
Frais financiers					109,8
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(13,4)
Restructuration, frais d'acquisition et autres					10,0
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					279,2
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	134,3	\$ 3,5	\$ 1,9	\$ 0,3	\$ 140,0

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Neuf mois terminés le 30 septembre 2024

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	3 569,6	\$ 508,3	\$ 156,1	\$ (94,6)	\$ 4 139,4
Coûts liés au personnel	366,7	134,7	34,3	35,8	571,5
Achats de biens et services	1 433,4	356,7	105,2	(105,9)	1 789,4
BAIIA ajusté ¹	1 769,5	16,9	16,6	(24,5)	1 778,5
Amortissement					706,7
Frais financiers					317,6
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(15,5)
Restructuration, frais d'acquisition et autres					14,3
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					755,4
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	482,7	\$ 21,7	\$ 4,8	\$ 0,5	\$ 509,7
Acquisition de licences de spectre	298,9	-	-	-	298,9

Neuf mois terminés le 30 septembre 2023

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	3 356,3	\$ 517,1	\$ 157,0	\$ (100,9)	\$ 3 929,5
Coûts liés au personnel	347,2	155,4	33,1	21,6	557,3
Achats de biens et services	1 337,8	367,6	103,1	(108,7)	1 699,8
BAIIA ajusté ¹	1 671,3	(5,9)	20,8	(13,8)	1 672,4
Amortissement					677,9
Frais financiers					301,4
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(3,7)
Restructuration, frais d'acquisition et autres					28,9
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					667,9
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	389,3	\$ 6,8	\$ 4,5	\$ 0,6	\$ 401,2
Acquisition de licences de spectre	9,9	-	-	-	9,9

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, les frais d'acquisition et autres et les impôts sur le bénéfice.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2022	916,2	\$ 17,4	\$ 421,9	\$ 1,8	\$ 126,2	\$ 1 483,5
Bénéfice net (perte nette)	-	-	504,3	-	(10,4)	493,9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	28,1	-	28,1
Dividendes	-	-	(207,8)	-	(0,2)	(208,0)
Rachat d'actions catégorie B	(1,4)	-	(5,7)	-	-	(7,1)
Disposition d'entreprise	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Solde au 30 septembre 2023	914,8	17,4	712,7	29,9	115,2	1 790,0
Bénéfice net (perte nette)	-	-	146,2	-	(5,0)	141,2
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(24,1)	0,6	(23,5)
Dividendes	-	-	(69,3)	-	-	(69,3)
Rachat d'actions catégorie B	(0,2)	-	(0,5)	-	-	(0,7)
Solde au 31 décembre 2023	914,6	17,4	789,1	5,8	110,8	1 837,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	569,8	-	(5,7)	564,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	19,5	4,2	23,7
Dividendes	-	-	(226,0)	-	(0,2)	(226,2)
Rachat d'actions catégorie B	(14,0)	-	(54,8)	-	-	(68,8)
Émission d'actions catégorie B	150,0	-	-	-	-	150,0
Solde au 30 septembre 2024	1 050,6	\$ 17,4	\$ 1 078,1	\$ 25,3	\$ 109,1	\$ 2 280,5

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	189,9	\$ 209,1	\$ 564,1	\$ 493,9
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations corporelles	139,4	150,9	423,3	441,0
Amortissement des actifs incorporels	62,1	58,3	190,1	166,2
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	31,4	29,6	93,3	70,7
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	(13,4)	(15,5)	(3,7)
Dépréciation d'actifs	1,4	8,0	11,8	8,0
Amortissement des frais de financement	2,4	2,3	7,1	6,2
Impôts différés	10,3	14,4	(10,8)	(6,8)
Autres	(1,3)	2,3	(9,1)	2,4
	435,6	461,5	1 254,3	1 177,9
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation	110,6	34,7	72,3	(51,4)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	546,2	496,2	1 326,6	1 126,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(172,2)	(140,0)	(509,7)	(401,2)
Subventions différées (utilisées) reçues pour financer les dépenses en immobilisations	-	(5,4)	37,0	(39,3)
Acquisitions de licences de spectre	-	-	(298,9)	(9,9)
Acquisition d'entreprises	-	(1,8)	(7,0)	(2 069,6)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	-	-	0,5	0,8
Acquisitions de placements et autres	(17,6)	(2,8)	(33,0)	(6,7)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(189,8)	(150,0)	(811,1)	(2 525,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	3,6	12,5	3,0	12,5
Variation nette des facilités de crédit renouvelable, déduction faite des frais de financement	(163,6)	(259,2)	(380,8)	383,0
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	-	-	992,6	2 092,5
Remboursement de la dette à long terme	-	-	(825,3)	(1 138,1)
Règlement de contrats de couverture	-	-	163,0	307,2
Remboursement d'obligations locatives	(32,8)	(30,3)	(92,7)	(63,4)
Rachat d'actions catégorie B	(41,1)	(7,1)	(68,8)	(7,1)
Dividendes	(76,2)	(69,2)	(226,2)	(208,0)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement	(310,1)	(353,3)	(435,2)	1 378,6
Variation nette des espèces, quasi-espèces et espèces affectées	46,3	(7,1)	80,3	(20,8)
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées au début de la période	45,1	32,2	11,1	45,9
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées à la fin de la période	91,4	\$ 25,1	\$ 91,4	\$ 25,1

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

30 septembre

31 décembre

2024

2023

Actif

Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces	54,4	\$	11,1	\$
Espèces affectées	37,0		-	
Débiteurs	1 152,1		1 175,1	
Actifs liés à des contrats	138,7		125,4	
Impôts sur le bénéfice	32,2		49,0	
Stocks	394,1		512,1	
Instruments financiers dérivés	-		129,3	
Autres éléments d'actif à court terme	193,1		192,3	
	2 001,6		2 194,3	

Actif à long terme

Immobilisations corporelles	3 369,0		3 417,9	
Actifs incorporels	3 615,5		3 385,1	
Actifs liés au droit d'utilisation	359,5		340,8	
Écart d'acquisition	2 713,4		2 721,2	
Instruments financiers dérivés	43,3		35,8	
Impôts différés	25,4		23,4	
Autres éléments d'actif	709,0		622,8	
	10 835,1		10 547,0	

Total de l'actif

12 836,7 \$ **12 741,3** \$

Passif et capitaux propres

Passif à court terme

Emprunts bancaires	12,6	\$	9,6	\$
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 059,6		1 185,9	
Revenus différés	384,6		370,6	
Subventions différées	37,0		-	
Impôts sur le bénéfice	23,4		24,7	
Débiteures convertibles	-		150,0	
Tranche à court terme de la dette à long terme	400,0		1 480,6	
Tranche à court terme des obligations locatives	103,1		98,5	
	2 020,3		3 319,9	

Passif à long terme

Dette à long terme	7 132,4		6 151,8	
Obligations locatives	290,1		277,7	
Instruments financiers dérivés	10,2		54,3	
Impôts différés	811,5		809,7	
Autres éléments de passif	291,7		290,2	
	8 535,9		7 583,7	

Capitaux propres

Capital-actions	1 050,6		914,6	
Surplus d'apport	17,4		17,4	
Bénéfices non répartis	1 078,1		789,1	
Cumul des autres éléments du résultat global	25,3		5,8	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 171,4		1 726,9	
Participations ne donnant pas le contrôle	109,1		110,8	
	2 280,5		1 837,7	

Total du passif et des capitaux propres

12 836,7 \$ **12 741,3** \$